



1170 Aubonne, le 16 avril 2013/dag/cdu

PREAVIS MUNICIPAL N° 6/13

RAPPORT DE GESTION ACCOMPAGNANT LES COMPTES COMMUNAUX DE L'ANNEE 2012

Au Conseil communal d'Aubonne,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

L'année 2012 affiche un résultat net négatif de Fr. 439'432.--, alors qu'un déficit de Fr. 234'750.-- avait été prévu au budget. Parallèlement, la marge d'autofinancement, mesure-clé de notre résultat annuel et budgétée à Fr. -193'000.--, s'est finalement montée à Fr. -641'421.--.

| Compte de fonctionnement | Comptes 2012 | Budget 2012 | Comptes 2011 | Comptes 2010 |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------|------------------|------------------|
| Total des revenus « ordinaires » sans prélèvements aux fonds de réserves | 25'407'597 | 23'780'750 | 24'844'531 | 26'514'552 |
| Total des charges « ordinaires » sans les amortissements et attributions aux fonds de réserves (excepté patrimoine financier) | 26'049'018 | 23'973'750 | 23'064'681 | 23'315'908 |
| Marge d'autofinancement | -641'421 | -193'000 | 1'779'849 | 3'198'643 |



2. MEMOIRE DE GESTION

Durant l'année 2012, la Municipalité a siégé à 47 reprises et pris 2088 décisions. Elle a également déposé 12 préavis municipaux devant le Conseil communal, selon la liste ci-dessous :

| N° | Désignation | Décisions | Crédits votés |
|-------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|---------------|
| 1/12 | Demande de crédit supplémentaire pour les travaux du cinéma Rex | Accepté | 100'000.-- |
| 2/12 | Demande de crédit d'étude pour transformations de l'Esplanade | Accepté | 145'000.-- |
| 3/12 | Réfection des WC de la place de la Grenade | Accepté | 78'000.-- |
| 4/12 | Promotions des énergies renouvelables | Accepté | -- |
| 5/12 | Réorganisation de la Pci dans le district de Morges | Accepté | -- |
| 6/12 | Rapport accompagnant les comptes communaux de l'année 2011 | Accepté | -- |
| 7/12 | Mise en séparatif rues Tavernier, Moulin, Marchands et Levant | Accepté | 3'700'000.-- |
| 8/12 | Règlement parking Aubonne | Accepté | -- |
| 9/12 | Collège Petit Chêne | Accepté | 770'000.-- |
| 10/12 | Collège - Pas déposé | ----- | -- |
| 11/12 | Serres - Pas déposé | ----- | -- |
| 12/12 | Relatif à l'adoption du règlement sur la gestion des déchets et à l'introduction du principe de causalité pour la taxation des déchets | Accepté | -- |
| 13/12 | Arrêté d'imposition 2013 | Accepté | -- |
| 14/12 | Rapport accompagnant le budget 2013 | Accepté | -- |

2.1 Administration générale, ARCAM, personnel communal, conciergerie, services techniques, égouts/épuration et STEP, contrôle des habitants et services industriels.

Responsable : M. Luc-Etienne Rossier, Syndic

L'érosion significative de la marge d'autofinancement est essentiellement liée à la facture sociale puisqu'entre le budget 2012 et les comptes de la même année, l'écart est de l'ordre de Fr. 1'600'000.--. Ainsi, comme indiqué dans les commentaires, la première année entière sous ce nouveau régime, démontre de manière évidente que les planifications pour ce poste ne sont pas plus claires qu'avec l'ancien système!



2.11 Administration générale

2012 est la 1ère année complète de travail de la nouvelle législature.

Les activités ont été soutenues tant au niveau de la commune que des représentations régionales. Les préavis mentionnés en introduction en sont un reflet partiel.

Parallèlement ce ne sont pas moins de 2088 décisions que votre Municipalité a prises dans l'année sous revue. D'autre part, elle a participé activement au travail des associations, groupements et autres fondations. Ces engagements représentent quelques 10 à 55 % des activités des municipaux.

Ainsi, il n'est pas exagéré d'estimer le taux d'occupation des Municipaux à 70 % alors que celui du syndic est de l'ordre de 90 %.

La Municipalité ne s'en plaint pas. Le travail est passionnant. Les contacts humains sont magnifiques et l'entente dans le collège excellente.

Il faut toutefois constater que sans la disponibilité exemplaire des 5 (et de leurs collaborateurs bien sûr!) il serait difficile d'accomplir toutes ces tâches avec la même efficience.

Sur le plan de la gestion l'exercice 2012 n'appelle pas de commentaires particuliers. L'augmentation des charges est en effet liée aux activités complémentaires nécessaires à la bonne marche de la Commune.

2.12 ARCAM

L'association poursuit le développement de ses activités en particulier aux travers du plan directeur régional, du développement d'une véritable politique touristique et des soutiens aux projets régionaux, en particulier la piscine couverte de Morges.

2.13 Personnel communal et RH

Les changements intervenus au sein du personnel communal durant l'année 2012 se présentent comme suit :

Départs : Mmes Marie Ducret, jardinière/employée polyvalente, Géraldine Guinaldo, préposée du contrôle des habitants, Sylvie Girard, centre d'animation de Gimel, et MM. Christian Logos, responsable police, Gilles Warnery, chef des services techniques, René Mamin, vigneron-tâcheron, Grégoire Borboën, centre d'animation de Gimel.

Nouveaux arrivés : Mmes Laetitia Bolle, apprentie employée de commerce, Noémi Telfser, aide-animatrice, et MM. Sébastien Aubert, paysagiste/employé polyvalent, Hernani Amorim da Silva, apprenti agent d'exploitation, Hubert de Mestral, chef de projet, Sébastien Mosimann, jardinier/employé polyvalent, Sacha Pasquier, employé polyvalent

**Jubilaires :**

- 10 ans :** M. Alfredo Vieira, concierge adjoint
20 ans : Mme Béatrix Gasser, boursier adjointe.
25 ans : M. Urs Broder, responsable déchetterie
30 ans : M. Raymond Noverraz, adjoint polyvalent services techniques.

| Effectif au 31.12.12 | Plein temps | Partiel | Total collaborateurs fixes | Total EPT | Auxiliaires (Salaires à l'heure) |
|----------------------------------------------------------|-------------|-----------|-----------------------------------|------------------|----------------------------------|
| Administration/projets | 7 | 2 | 9 | 8.4 | 2 |
| Bibliothèque | 0 | 2 | 2 | 0.6 | 3 |
| Sécurité publique | 1 | 0 | 1 | 1 | 0 |
| Services techniques (STEP, SI) | 5 | 1 | 6 | 5.8 | 0 |
| Services extérieurs (Voirie-Parc-Déchetterie) | 10 | 1 | 11 | 10.4 | 3 |
| Conciergeries | 5 | 6 | 11 | 7.4 | 4 |
| Centre des Jeunes | 0 | 2 | 2 | 1.4 | 1 |
| CoCHE | 0 | 0 | 0 | 0 | 3 |
| Organiste | 0 | 0 | 0 | 0 | 1 |
| | 28 | 14 | 42 | 35 | 18 |

Le salaire du surveillant de la STEP est à charge de la Station d'épuration d'Aubonne et environs (Aubonne, Montherod, Lavigny et St-Livres). Les contrats des animateurs du Centre des jeunes de Gimel ont été repris par la Commune de Gimel au 31.12.2012 et ne font plus partie de cette statistique.



Par ailleurs, notre effectif pour les apprentis s'élève à 4 à la fin de l'année avec 3 apprenties de commerce (1 en 1^{ère} année et 2 en 3^{ème} année) et pour la première fois un apprenti d'agent d'exploitation aux services extérieurs et conciergerie qui a débuté son cursus au mois d'août 2012.

2.14 Services techniques

L'augmentation des charges est liée à l'augmentation des activités de ce service dans une année 2012 bien remplie.

2.15 Epuration et STEP

Rien de particulier à signaler sinon une baisse des frais d'exploitation de la STEP de l'ordre de Fr. 56'000.--.

2.16 Contrôle des habitants et statistiques

Avec une population de 2'996 habitants au 31 décembre 2012, l'effectif de notre commune a légèrement augmenté et se répartit comme suit :

Répartition de la population au 31 décembre des trois dernières années

| Années | Vaudois | | Confédérés | | Total CH | | Etrangers | | Total général | |
|-------------|---------|-----|------------|-----|--------------|-------|------------|-----|---------------|-------|
| | H | F | H | F | H | F | H | F | H | F |
| 2010 | | | | | 2'139 | | 814 | | 2'953 | |
| | 590 | 704 | 437 | 408 | 1'027 | 1'112 | 407 | 407 | 1'434 | 1'519 |
| 2011 | | | | | 2'139 | | 845 | | 2'984 | |
| | 572 | 695 | 445 | 427 | 1'017 | 1'122 | 423 | 422 | 1'440 | 1'544 |
| | | | | | | | | | | |
| 2012 | | | | | 2'125 | | 871 | | 2'996 | |
| | 576 | 710 | 430 | 409 | 1'006 | 1'119 | 446 | 425 | 1'452 | 1'544 |

**Répartition des permis pour étrangers**

| | 2010 | 2011 | 2012 |
|---------------------------------|------|------|------|
| Permis C | 404 | 423 | 472 |
| Permis B | 326 | 376 | 399 |
| Permis A (saisonniers) | 1 | 1 | 0*** |
| Permis L (courte durée) | 8 | 13 | 16 |
| Permis N (requérant d'asile) | 0 | 0 | 1 |
| Permis F (admis provisoirement) | 1 | 1 | 1 |
| En cours | 5 | 3 | 9 |
| Divers et autres | 69 | 28 | 22 |
| Frontaliers | 183 | 217 | 229 |

Le permis A "saisonnier" n'existe plus, il a été remplacé par une autorisation de séjour qui n'oblige plus le détenteur à s'inscrire auprès du contrôle des habitants

2.17 Service des eaux

Les ventes d'eaux sont proches de 2011 en raison, en particulier, de la diminution confirmée de consommation d'une entreprise.

2.18 Service du gaz

Les ventes sont en augmentations (+ Fr. 150'000.-- par rapport au budget 2012)

2.2 Urbanisme et aménagement du territoire, bâtiments communaux et piscine communale

Responsable : M. Michel Crottaz, municipal

2.21 Police des constructions

Ce dicastère a été très sollicité. De nombreuses mises à l'enquête publique ont vu le jour, également en Vieille Ville, montrant le dynamisme de notre région en matière d'immobilier; certains projets nous ont pris beaucoup de temps et d'énergie (en zone industrielle en particulier). À noter encore plusieurs cas de modification de volumes, d'aménagements extérieurs, de couleurs de bâtiments ou encore de procédés de réclame, qui ne nous avaient pas été annoncés. Cela nous a obligés à nous imposer en mettant en arrêt des travaux, à demander des mises à l'enquête publique alors que les choses étaient déjà bien en avant, provoquant beaucoup



de questions et remarques de la part du voisinage. Ce travail dans l'urgence est toujours désagréable et nous prend un temps précieux, en particulier au Service des Travaux.

26 enquêtes publiques ont été publiées durant l'exercice 2012 pour les objets suivants :

| | |
|----------------------------------------------------|---|
| - Construction de villas et bâtiments d'habitation | 5 |
| - Constructions diverses | 8 |
| - Transformations et agrandissements divers | 9 |
| - Parkings, garages et places de parc | 2 |
| - Mise en séparatif | 1 |
| - Panneaux solaires thermiques et photovoltaïques | 1 |

Nous avons également délivré 17 autorisations pour des projets de minimales importances (cabanon de jardin, aménagements extérieurs, etc) en application des articles 111 LATC et 72 d RLATC.

2.22 Urbanisme

2.22.1. Révision du Plan Général d'Affectation

L'année 2012 a été marquée par le dépôt du PGA auprès du Service du développement territorial (SDT) le 5 juillet. Pendant l'année 2011-2012, sa conception et sa rédaction ont nécessité une douzaine de séances incorporant de plusieurs heures chacune, sans compter les très nombreux échanges de courriels et de téléphones, et les nombreuses prises de décisions à l'interne de la Municipalité. Pendant l'été 2012, le SDT nous a confirmé que le dossier passerait un ultime contrôle, d'une durée de 3 mois. Cependant, plusieurs services de l'Etat ont estimé que le PGA nécessitait un examen plus complet et plus long. Nous rappelons qu'une première version avait été déposée en 2009, mais les services de l'Etat avaient souhaité son adaptation car les exigences du nouveau Plan Directeur Cantonal n'étaient pas prises en compte.

La présentation du PGA pendant l'Expo Aubonnoise 2012 n'a pas rencontré l'écho souhaité pour informer suffisamment les Aubonnois.

2.23 Bâtiments

Nos bâtiments nécessitent une écoute permanente et il est impossible de tout prévoir par le budget. Des surprises ont été au rendez-vous : chenaux bouchés, fuite de gaz, chaudière à bout de souffle, entre autres choses. Il est vrai que plusieurs bâtiments prennent de l'âge, le Centre Culturel et Sportif du Chêne a passé 30 ans, la salle Abraham Hermanjat (ancien abattoir) a vu sa dernière réfection importante dans les années 70; le crépis et la peinture de la Tour du Château nous préoccupent; les habitations rue de l'Industrie ont passé 20 ans et montrent quelques fatigues (chauffage, peintures des volets, portes). Les problèmes d'énergie sont l'objet de notre attention.



Comme la Municipalité l'a annoncé, le bâtiment de l'Esplanade connaît un entretien minimal en attendant la concrétisation d'un nouveau lieu de culture.

Les serres des parcs et jardins sont l'objet depuis plusieurs mois d'une étude de réfection complète, un préavis est en fin d'élaboration ; les municipaux des parcs et jardins et des bâtiments sont associés dans cette approche.

**2.3 Ecoles et cultes, affaires sociales et ARASMAC, accueil petite enfance et AJEMA, affaires culturelles et tourisme, sociétés locales, CoCHE.
Responsable : Mme Gisèle Burnet, municipale**

2.31 Ecoles

Dans la tourmente des accords Harmos et de la nouvelle Loi sur l'Ecole Obligatoire (LEO), Aubonne s'est vue confirmée dans sa vocation de centre scolaire secondaire pour l'aire de recrutement. La Municipalité a donc engagé des réflexions dans le but d'offrir les conditions adéquates aux élèves de la région. En synergie avec la Direction de l'Etablissement scolaire Aubonne et environs et l'ASSAGIE, elle a défini les différentes étapes de ce vaste projet. En effet, en 2015, tous les élèves du secondaire (9-11 Harmos) doivent être réunis sur le même site dans le but de permettre à chacun de pouvoir accéder à un enseignement transversal à son niveau. Cela implique une multiplication de locaux. En conséquence, la Municipalité doit en garantir la mise à disposition. Dans cette perspective elle a eu l'opportunité d'acquérir huit classes modulaires à un prix défiant toute concurrence. Elle a d'autre part entrepris une réflexion sur l'entier du site du Chêne, en collaboration avec les partenaires cités plus haut, et des acteurs locaux. Ces réflexions ont abouti à l'établissement d'un schéma directeur du Chêne, qui décline tant les possibilités de construction que la circulation et les aires de détente.

2.32 ASSAGIE

L'ASSAGIE a aujourd'hui terminé la mise en place de l'association : Comité de direction, Conseil Intercommunal et Conseil d'Etablissement.

2.32.1. Personnel

L'ASSAGIE a repris tout le personnel qui était auparavant employé par les communes. Elle a établi son propre règlement du personnel et sa propre grille salariale basée sur le système de l'Etat de Vaud. Le personnel est réuni une fois par année pour un repas, par contre, c'est le municipal de chaque centre scolaire qui assume le suivi au quotidien.

2.32.2. Transports

3 membres du CODIR assument la gestion des transports : négociation avec le transporteur, préparation des horaires en coordination avec les Etablissements scolaires. Du fait que la majorité des élèves sont transportés par bus de ligne, ce dicastère a eu fort à faire avec les changements d'horaire du mois de décembre 2012.

Dans ce cadre, le CODIR dans son ensemble assure le suivi des plaintes parentales, tâche particulièrement ardue et qui nécessite à la fois rigueur et empathie.



Avec Fr. 1'500'000.-- au budget et Fr. 1'440'797.-- aux comptes, les coût des transports est aujourd'hui maîtrisé.

2.32.3. Mobilier

L'ASSAGIE a en 2012, par biais de préavis, racheté tout le mobilier des communes au prix amortis (10 ans). Le mobilier scolaire est inventorié et peut passer d'un établissement à l'autre en fonction des besoins. Ainsi 3 des 5 classes du « Petit Chêne » ont pu fonctionner avec du matériel provenant des stocks.

D'une manière générale les concierges sont en charge du renouvellement du mobilier, l'équivalent de 3 classes est chaque année porté au budget.

Le CODIR a décidé de procéder par préavis pour l'aménagement des classes.

2.32.4. Cantines scolaires

Gimel, Etoy et Aubonne ont aujourd'hui une cantine qui fonctionne selon des critères identiques :

- repas chauds jusqu'à 12 ans,
- personnel salarié.

Etoy et Aubonne proposent une cantine séparée pour les élèves de 3-4^{ème} années (5-6 Harmos).

Le système de Gimel doit encore être affiné par la mise en place d'une unité d'accueil pour écoliers.

2.32.5. Devoirs surveillés

Les trois sites scolaires offrent des devoirs surveillés. Ceux de la pause de midi pour les élèves de 5-6^{ème} années sont très fréquentés. Par contre les devoirs surveillés de 15h pour les primaires sont souvent utilisés par les parents comme système de garde. Cela pose un réel problème pour les surveillantes.

2.32.6. Centre des jeunes

Les trois centres scolaires proposent un accueil à la pause de midi et après l'école. Les animateurs sont salariés pour moitié par l'association.

2.32.7. Discipline

Le comité de direction et les Etablissements scolaires collaborent pour les questions de discipline. Dans le cadre des transports, sauf exception, l'Etablissement scolaire sanctionne. En dehors des heures scolaires, le CODIR reçoit les parents et donne la sanction. Les parents sont de manière générale très collaborant.



2.33 Social

2.33.1. ARASMAC

La facture sociale concerne pour un peu plus d'un tiers le Revenu d'Insertion. Il est à retenir que dans le cadre du Centre Social Régional de Morges, un tiers des dossiers financiers reçoit un complément de revenu, un tiers est en incapacité de travail avec certificat médical mais sans avoir droit à l'Assurance Invalidité, et le dernier tiers sont des personnes en perspective d'insertion ou inadaptées à plus ou moins long terme au monde du travail. Relevons que le CSR de Morges conduit un projet pilote d'insertion.

2.33.2. Agences d'Assurances sociales (AAS)

Le deuxième tiers de la facture sociale concerne les Prestations complémentaires (AI ; AVS, Familles).

Le troisième tiers de la facture sociale sert à financer des institutions telles que Centre Social Protestant, Pro Senectute, Pro Familia, Pro-Infirmis, Fondation Vaudoise Alcoolisme, Unité Socio-Educative, etc.

2.33.3. Logement

Tant dans le cadre du CSR que de la commune la question du logement représente une préoccupation constante. Deux des trois hôtels qui recevaient des personnes en difficulté sont en réfection. Les abris de Protection Civile offrent une solution momentanée.

Dans le cadre communal, notre appartement d'urgence est occupé régulièrement.

2.33.4. Commission suisse étranger CoCHE

La commission se réunit régulièrement. Cinq cours sont proposés chaque semaine, et les élèves sont aujourd'hui essentiellement des lusophones. La commission constate que les élèves primo-arrivants sont très volatiles. Il en est d'ailleurs de même dans d'autres organisations. Les cours sont déficitaires. Afin d'en atténuer le coût et de pouvoir développer d'autres projets, une demande de subvention a été faite au canton.

2.4 Finances, informatique, mobilité et circulation, transports publics, rues et places, parcage, sécurité publique.

Responsable : M. Jean-Christophe de Mestral, municipal

2.41 Finances

Avec un accroissement des revenus de 2,3 % et des charges de 12,9 % d'une année à l'autre, la péjoration du résultat 2012 est marquée. Si, par le passé, les budgets prudents sous-estimaient régulièrement le résultat final, force est de constater que cette tendance ne tient plus. Nous sommes plus précis lorsqu'il s'agit d'estimer les revenus fiscaux, mais sujets à surprises quant aux charges étatiques comme la facture sociale.



Les principales raisons du résultat 2012 sont les suivantes :

- Augmentation des charges de sécurité sociale (compte 7) de 3,637 mio de francs (budget 2102) à 5,309 mio de francs. En 2011, la charge se montait à 3,817 mio de francs. Spécifiquement, la facture sociale passe de 2,77 mio de francs (budget) à 4,37 mio de francs (réel), soit + 57 % (+ 39 % 2011-2012). Le nouveau système mis en place ne permet pas d'améliorer nos estimations de charges : le montant de la facture sociale est adapté en cours d'année et un solde final est présenté à la commune au quatrième trimestre de l'année suivante. Ce dernier, bien qu'en principe attribué à l'année précédente, est comptabilisé sur l'année en cours.
- La sécurité publique, correctement planifiée du point de vue budgétaire, a augmenté de 40 % entre 2011 et 2012, suite à l'introduction de la police coordonnée. La participation aux charges cantonales en la matière (nouvelles) se monte à Fr. 483'830.--.

Les impôts sont sensiblement supérieurs à ce qui était prévu (+ 7 % à 14,252 mio de francs). On constate néanmoins dans ce poste une très forte diminution de l'impôt sur le capital des entreprises. Les impôts sur les donations et successions sont nettement meilleurs qu'attendus.

La contribution au fonds de péréquation financière (péréquation horizontale) reste du même ordre de grandeur que celle de 2011, alors que nous avons prévu une légère baisse au budget.

Quant à notre dette, elle se monte à Fr. 13'094'050.70. La Commune possède des liquidités pour Fr. 12'591'066.04, mettant notre endettement net au 31 décembre 2012 à Fr. 502'984.66.

Le passage de la marge d'autofinancement en territoire négatif reste le principal souci de la Municipalité. Il avait déjà été évoqué au cours de l'exercice précédent et les raisons de cette dégradation ne font hélas que se confirmer. Nous disposons d'un montant de liquidités qui nous permettent de faire face à nos obligations, mais le régime de la facture sociale doit être modifié. Nous suivons attentivement les négociations en cours entre les associations de communes et le Conseil d'Etat.

2.42 Informatique

Résultat en ligne avec le budget, en baisse de 34 % par rapport à 2011 : honoraires et prestations de services, ainsi que l'achat de logiciels en baisse (migration vers le programme de gestion intégrée et de gestion financière terminée).

2.43 Transports publics

La contribution de la Commune aux déficits des transports publics est passée de Fr. 80'000.-- à environ Fr. 90'000.--. Le bus pyjama a également augmenté de Fr. 10'000.-- sur l'année. Ces chiffres sont à mettre en parallèle avec une amélioration de l'offre ainsi qu'au financement d'un bus supplémentaire Aubonne-Allaman le matin. Ce bus a été repris en décembre dans la planification de CarPostal.



2.5 Domaines, terrains, cours d'eau, forêts, pâturages, vignes, service des parcs et jardins, cimetière, service de la voirie, déchets, politique jeunesse et centre animation des jeunes, service du feu, protection civile.
Responsable : M. Eric Muller, municipal

2.51 Forêts

Le marché du bois est en crise. L'exploitation de nos forêts s'en ressent et nous ne pratiquons que les coupes indispensables à la bonne gestion de notre patrimoine. Les subventions cantonales sont liées aux travaux effectués dans les forêts de protection ou destinées à des projets spécifiques en faveur de la biodiversité. Elles ne nous sont parvenues, pour 2012, qu'après le bouclage des comptes.

2.52 Pâturages et chalets

Nous maintenons une politique d'entretien de nos infrastructures raisonnable et à la hauteur de nos moyens.

2.53 Services extérieurs

Notre équipe de collaboratrices et collaborateurs est motivée et compétente. Conduite par MM. Alain Mathys et Julien Bombardier, elle est très efficace dans un champ d'activités des plus variés. Des forces jeunes et nouvelles contribuent à développer des projets porteurs dans un état d'esprit dynamique et constructif.

2.54 Déchetterie

Notre déchetterie de Chetry occupe une place centrale dans la collecte et le recyclage des déchets. Facile d'accès et d'une surface respectable, elle est promise à un développement en progression constante. C'est une chance de disposer d'un tel espace qui fait office, outre son affectation première, de lieu de rencontre pour la population.

2.55 Politique jeunesse

Fin 2012, nous avons coupé le cordon ombilical avec le centre des jeunes de Gimel qui vole maintenant de ses propres ailes. Les synergies et la complémentarité entre les trois lieux d'animation d'Etoy, Gimel et Aubonne se sont renforcées en 2012 de manière réjouissante pour le plus grand bénéfice des jeunes de notre région.

3. CONCLUSIONS

En conclusion, la Municipalité tient à relever encore que ce déficit présenté est le résultat de circonstances particulières à cet exercice. Il n'en demeure pas moins que notre marge d'autofinancement diminue et que nous devons encore accentuer notre vigilance dans la maîtrise de nos charges et dans notre politique d'investissement. Votre municipalité est de plus très attentive à l'évolution des négociations en cours entre l'Etat, l'UCV et AdCV quant à la répartition des charges communes-Etat.

